

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2022

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 JUILLET 2022

- Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

- **Enquête de satisfaction sur les appels téléphoniques à la Roseraie** : le questionnaire a été travaillé en lien avec le service Qualité ; il sera diffusé dès validation.
- **Sonnette de Pierre Martin** : l'équipement sera, prochainement, remplacé.
- **Demande de climatisation amovible sécurisée pour la Roseraie** : dans le cadre du développement durable, il convient d'étudier la possibilité de recourir à des solutions alternatives.
- **Champignons sur les puits de lumière à Pierre Martin** : l'établissement est dans l'attente du devis de remplacement des vitrages. L'atelier peinture intervient, régulièrement, pour nettoyer et remettre en état les parties métalliques abimées.
- **Nettoyage des voilages de Pierre Martin** : le nécessaire a été fait.
- **Départ de l'animatrice de l'Olivier** : Delphine BOUCARD a été remplacée par Hélène RAYNEAU ; Alice THOMANN a remplacé Hélène RAYNEAU à la Roseraie.

POINT EFFECTIFS ET CAPACITAIRE

- L'établissement connaît toujours de grosses difficultés de recrutements IDE et AS. Des MM sont formées pour aider à une partie des soins et pour participer aux gestes de la vie quotidienne (hors distribution des médicaments).
- Le capacitaire de chaque EHPAD est adapté en fonction des ressources humaines disponibles :
 - 44 résidents à l'Olivier (horaires dérogatoires en 10h pour les IDE et positionnement de MM sur des postes d'AS ;
 - 50 résidents à la Roseraie + 6 places d'accueil de jour ;
 - 40 résidents à Saint Michel (résidence au complet) ;
 - 55 résidents à Pierre Martin dont 2 à 4 lits d'hébergement temporaire (difficultés en lien avec le manque d'IDE).

POINT COVID 19

- 2 clusters se sont déclarés sur la Roseraie et sur Pierre Martin, en octobre, sans état de gravité, ni de décompensation respiratoire, ni d'hospitalisation.
- La mise en place du dispositif d'administration de la 4^{ème} dose de vaccin COVID sera étudiée en lien avec les médecins d'EHPAD (vaccination déjà réalisée pour une majeure partie des résidents de Pierre Martin).
- La vaccination contre la grippe est programmée le 5/12 à la Roseraie et le 7/12 pour les résidents du RDC de l'Olivier (ceux de l'étage sont déjà vaccinés).

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CVS

- Le règlement intérieur du CVS est modifié suivant le décret n°2022-688 :
 - les représentants du personnel sont, désormais, élus par leurs pairs => 1 représentant par résidence tous métiers confondus. Un appel à candidature sera lancé début janvier.
 - En cas d'égalité de voix pour l'élection des représentants des résidents et des familles, un tirage au sort est organisé.
 - La durée du mandat est abaissée à 2 ans au lieu de 3.
 - Un rapport annuel d'activités sera présenté à la CDU (Commission des Usagers) et au Conseil de Surveillance.
- Les candidatures suivantes sont recensées pour les élections en cours :
 - représentants des résidents => 2 pour Saint Michel, 1 pour l'Olivier et 2 pour Pierre Martin ;
 - représentants des familles => 2 pour la Roseraie et 2 pour l'Olivier.

POINT FINANCIER

- **Compte financier 2021** : déficit du secteur médico-social du CHD (701 886€) et déficit de l'USLD du CHD (77 377€).
- **Tarifs applicables au 01/02/2022** :
 - EHPAD Saint Michel, Pierre Martin et l'Olivier => + 26,70 € par mois ;
 - EHPAD la Roseraie => + 27 € par mois ;
 - USLD => + 71,40 € par mois ;
 - Hébergement temporaire => + 1,12 € par jour ;
 - Accueil de jour => +0,36 € par jour.

VIE DES RESIDENCES

- **Tricot urbain** : les résidents et les animatrices sont félicités et remerciés pour leur travail. Les familles et les professionnels sont remerciés pour leur participation et leurs dons de laine.
- **L'Olivier** : marche bleue à l'occasion de la semaine bleue avec des EHPAD extérieurs ; olympiades organisées par les enseignants en APA et les animatrices ; jeux de société et médiation animale ; tenue d'un stand au marché de Noël les 3 et 4/12 ; goûter de Noël le 14/12 et repas de Noël le 15/12 ; galette des rois le 26/01 ; bal masqué en mars ; projet en cours pour l'obtention d'un véhicule adapté ; souhait de mettre en place l'éco-pâturage.
- **Pierre Martin** : vente des confections en laine sur le marché de Noël ; goûter de Noël le 21/12.
- **Saint Michel** : mêmes animations que sur les autres EHPAD ; goûter de Noël le 16/12.
- **La Roseraie** : mêmes animations que sur les autres EHPAD ; goûter de Noël le 6/12, à l'étage, et le 13/12 au RDC ; repas de Noël le 15/12.

PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- **Problème de linge de maison** : des difficultés d'approvisionnement sont rencontrées depuis l'incendie de l'usine KALHYGE. Du linge à usage unique est mis à disposition ; les familles sont sollicitées pour fournir des serviettes de toilette.
- **Perte de linge** : les familles peuvent se rendre, sur RDV, à la blanchisserie pour essayer de retrouver les vêtements égarés. En cas de perte avérée, elles peuvent adresser un courrier de demande de remboursement auprès de la Direction des Usagers.
- **Devenir du linge non réclamé et stocké en blanchisserie** : le linge est conservé pendant un an puis mis en vente ou redistribué dans les EHPAD.
- **Dysfonctionnement de la sonnette d'entrée de la Roseraie** : une DI sera faite auprès des services techniques.
- **Problème de déversement d'eau au niveau de la gouttière à l'entrée de la Roseraie** : une DI sera faite auprès des services techniques.
- **Représentants des familles - systèmes de prise de contact** : les coordonnées des représentants des familles sont affichées dans chaque résidence ; elles seront, prochainement, publiées sur le site internet du CHD. Il sera étudié la possibilité de mettre à disposition une boîte mail spécifique par résidence.
- **Manque d'information des familles quant à l'existence du CVS** : celui-ci est mentionné dans le règlement intérieur.
- **Cas de dénutrition** : les équipes travaillent en lien avec les diététiciennes et utilisent un logiciel spécifique de repérage et de suivi.
- **Coupures électriques** : les EHPAD du CHD ne sont pas concernées.
- **Port du masque pour les professionnels** : le contexte actuel ne permet pas son retrait.
- **Demande de rafraîchissement de la salle à manger de Saint Michel et de nettoyage des lustres** : des travaux de peinture sont programmés en ce sens ; une DI sera faite auprès des services techniques pour démonter les lustres.
- **Demande de réfection de la voirie** : la demande était inscrite au plan d'investissement 2022 mais n'a pas été retenue ; elle sera renouvelée au budget 2023.
- **Fontaines hors service (légionnelle)** : un projet de fontaines sécurisées est en cours d'étude.
- **Aménagement du patio du hall d'entrée de la Roseraie** : il conviendra d'inscrire la demande de voile d'ombrage au recensement des besoins 2023 ; il conviendra d'aménager l'espace pour le passage des fauteuils roulant.
- **Difficultés d'accès à la salle de soins de Saint Michel pour les fauteuils roulants** : toutes les portes sont aux normes PMR.
- **Absence de joints aux portes battantes du RDC et de l'étage de la Roseraie** : il conviendra de se rapprocher des services techniques pour suites à donner.

QUESTIONS DIVERSES

- **Plan d'aide à l'investissement du quotidien 2022** : le montant de l'investissement s'élève à 124 999 € pour le site de Luçon (climatisations, échographe vésical, rails plafonniers, chaise RAIZER).
- **Séances de 2023** : 7/02, 13/06 et 17/10.

Le Directeur de site,
Erick BOURDON

